

Paris, le 26 novembre 2019

CNESER PLÉNIER : LE CRÉPUSCULE DES COMUE

C'est dans une atmosphère crépusculaire, à la toute fin d'un CNESER plénier de 2 jours (19 & 20 novembre 2019) à l'ordre du jour démentiel que s'est déroulée l'extinction de 5 COMUE, dont 4 COMUE post-RCE à la durée de vie bien éphémère. Pour de nombreuses raisons, souvent différentes mais toutes caractérisées par l'impréparation manifeste de toutes ces expérimentations, le CNESER s'est massivement prononcé contre ces dissolutions.

Paradoxe de prime abord, la multiplication de ces votes négatifs s'explique en grande partie par les nombreux personnels laissés dans l'inquiétude ou sur le carreau, lorsqu'ils/elles ne sont pas licencié·es légalement dans les formes pour les plus précaires sous contrats courts. En coopération avec les autres élu·es syndicaux/les, unanimes pour voter [la motion présentée](#) par les syndicats de l'ESR de la FSU (SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU), nos élu·es se sont aussi exprimé·es contre la poursuite des expérimentations hasardeuses de la décennie, caractérisées maintenant par l'ordonnance expérimentale de décembre 2018, avec souvent les mêmes apprentis sorciers à la manœuvre dans les cabinets ministériels ou dans les vestibules des instances.

Le modèle allemand, suivi pour toutes ces excellentes manœuvres, a été évoqué en préambule en prévision de nombreuses dissolutions et plans sociaux à venir. Le modèle de ces têtes pensantes est en effet clairement la [loi WissZeitVG](#) de janvier 2016, dénoncée par les syndicats allemands [dans la VRS de cet été](#), dont le bilan est en effet terrifiant : 3 ans après, 90 % des employé·es universitaires sont en CDD, cette part montant à 95 % pour les chercheur·es de moins de 45 ans !!!! Dans l'ESR allemand de 2019, la moitié de ces contrats durent moins d'un an. À l'heure où le projet de LPPR et ses GT innovent dans la précarisation avec les contrats-projets (calqués sur la loi WissZeitVG), ces dissolutions –présentées par leurs administrateurs comme douloureuses– doivent être une alerte suffisante pour que le pouvoir reprenne ses esprits et cesse de s'inspirer de conseillers occultes non représentatifs, dont l'esprit de lumière semble se tarir à l'inverse de la haute opinion qu'ils se font d'eux-mêmes, si haute qu'ils s'assoient systématiquement sur les avis unanimes des représentant·es élu·es par les personnels.

Comment, dans cette atmosphère sociale désastreuse, peut-on continuer ainsi à plonger les personnels dans le désarroi et l'inquiétude ? Plutôt que d'écouter les inquiétudes de personnels exténués, ces dissolutions dans l'urgence semblent répondre à une injonction ministérielle de transformation expérimentale au 31 décembre 2019, pour des raisons de mécano budgétaire. Est-il prévu une ligne budgétaire pour l'ouverture de lignes téléphoniques dédiées pour accompagner les dissolutions futures de ces nouveaux objets ? ■

Réuni en formation plénière lors de la séance du 20 novembre 2019, le CNESER s'est donc prononcé :

- **Université Sorbonne Paris Cité** : Pour 3, CONTRE 30 (dont SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU), Abstention 14, NPPV 9
- **Centre Val de Loire** : Pour 2, Contre 21, Abstention, NPPV 15 (dont SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU),
- **Université Bretagne-Loire** : Pour 2 (CPU), CONTRE 40 (dont SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU), Abstention 11,
- **Languedoc-Roussillon universités** : Pour 2 (CPU) CONTRE 39 (dont SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU), Abstention 10,
- **Lille Nord de France** : Pour 2 (CPU), CONTRE 41 ((dont SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU), Abstention 10.